

TITRES-SERVICES

Le titre-service, c'est quoi ?

Le titre-service permet à tout particulier domicilié en Belgique de payer, à un tarif avantageux, des prestations d'aide **ménagère** à domicile (uniquement privé) ou hors domicile.

1 heure prestée = 1 chèque titres-services de 7,50 €.

De quels services puis-je bénéficier ?

- activités effectuées à votre domicile : nettoyage, lavage des vitres, lessive et repassage, préparations de repas, petits travaux de couture.
- activité effectuée en dehors de votre domicile : le repassage en centrale.



Quel est l'avantage fiscal dont je bénéficie ?

L'achat de titres-services est fiscalement avantageux. Il donne droit, par contribuable, à une déduction fiscale de 30%. Cela signifie qu'un titre vous coûte réellement 5,25 €.

La réduction est calculée sur le montant total des achats de titres-services, limité à 2.560 €.

Avant le 1er mars de chaque année, Sodexo vous envoie une attestation fiscale à joindre à votre déclaration d'impôt.



« Les titres-services »
Marie-Odile OTLET
064/43.16.33
Giuseppina RAGNO
064/43.16.25
Place Albert Ier, 13
7140 Morlanwelz

LA LAVANDIERE



Payez votre repassage avec des titres-services:

1 chèque de 7,50€ > 3 kg repassé
> 8 chemises

« La Lavandière »
Rue L. Moyaux, 30-32
7140 MORLANWELZ

